

## CERTIFICAT FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA362	6 jours - 42 h	Bases	Présentiel ou à distance	3343,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### A distance

- Du 28/10/2024 au 27/11/2024

### OBJECTIFS

- Exploiter les informations pour analyser la situation du client.
- Cibler les attentes et besoins de produits ou de services d'assurance du client.
- Sélectionner et conseiller une solution pertinente à partir de l'évaluation des besoins du client.
- Présenter, comparer, expliquer les garanties du contrat proposé et leurs limites, établir et présenter un devis d'assurance.
- Argumenter et justifier les solutions de gestion et de souscription du ou des contrats d'assurance proposées.
- Appliquer la réglementation propre aux contrats d'assurance vie, de prévoyance et de complémentaire santé.
- Explorer les opportunités réglementaires, économique ou commerciales pour développer son portefeuille client.

#### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)**

**[ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Ce certificat permet de découvrir et d'acquérir les bases techniques des différents domaines de l'assurance.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'Ifpass.**

### **Les plus de la formation :**

#### **Les plus de la formation**

**Les intervenants exposent les fondamentaux de l'assurance en privilégiant les exemples, échanges, mini-cas pratiques, QCM, questions/réponses ponctuent la formation.**

#### **Pourquoi un Certificat d'études générales d'assurances ?**

**L'IFPASS vous propose un dispositif souple et innovant dont l'objectif est de vous rendre rapidement opérationnel.**

**Ce certificat permet de découvrir et comprendre les savoirs indispensables de l'assurance.**

**Au terme de la formation, vous serez en mesure de communiquer avec vos différents interlocuteurs.**

**En six jours vous découvrirez :**

- le secteur de l'assurance et ses acteurs
- les lois fondamentales de l'assurance
- les différents marchés : particuliers, professionnels, entreprises en assurance vie et non-vie
- les principes de la souscription et mécanisme d'indemnisation.

## PROGRAMME

Environnement juridique de l'assurance

Module 1

A. Contrat d'assurance

1. Formation

2. Exécution

B. Structures juridiques et contrôle des organismes d'assurance

C. Devoir de conseil de l'assureur

Environnement technique de l'assurance

Module 2

A. Bases techniques des assurances de personnes

1. Périmètre des assurances de personnes et de l'assurance vie

2. Taux d'intérêt et tables de mortalité

3. Lois de maintien en incapacité et en invalidité

4. Notions de valeur probable et de valeur actuelle probable

B. Tarification en assurances de personnes

1. Tarification en prévoyance individuelle

2. Tarification en assurance collective

- C. Principes de Solvabilité 2 et impacts sur les assurances de personnes
- D. Bases techniques des assurances de biens et de responsabilités
- 1. Périmètre des assurances de biens et de responsabilité
- 2. Caractéristiques et exemples sur le modèle fréquence coût
- 3. Lois communes relatives aux fréquences et aux coûts
- E. Tarification en assurances de biens et de responsabilité
- F. Provisionnement en assurances de biens et de responsabilité
- G. Impacts de Solvabilité 2 sur les assurances de biens et de responsabilité

## Assurances de biens et de responsabilité

### Module 3

#### A. Marché des particuliers

##### 1. Produits

- a) assurance automobile et habitation
- b) assurance de niche et affinitaire

##### 2. Acteurs

#### B. Marché des professionnels et des entreprises

##### 1. Produits

- a) assurance automobile
- b) assurance dommage
- c) assurance responsabilité civile
- d) assurance pertes financières
- e) assurance construction
- f) assurance transport et agricoles

##### 2. Analyse des besoins et souscription

##### 3. Acteurs

## Assurance de personnes

### Module 4

#### A. Prévoyance

##### 1. Historique

##### 2. Mécanismes généraux

##### 3. Prestations en espèces complémentaire santé

#### B. Complémentaire santé

##### 1. Prestations en nature

##### 2. Organisation des régimes sociaux

- a) régime général
- b) régime des indépendants
- c) régime des agriculteurs
- d) régimes spéciaux

##### 3. Frais de soins

##### 4. Réforme Douste-Blazy

##### 5. Réforme ANI

#### C. Assurance vie

##### 1. Définition et généralités

##### 2. Différents contrats

##### 3. Clause bénéficiaire

##### 4. Possibilités de sorties d'un contrat d'assurance vie

##### 5. Fiscalité de l'assurance vie

## Épreuve de validation - Certificat IFPASS

Un QCM de validation des acquis est effectué en fin de cycle

La certification est obtenue à partir de 12/20 de moyenne générale

## **Validation des acquis :**

**Un certificat sera remis en cas de succès aux épreuves de validation**

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## **PUBLIC**

Toute personne souhaitant s'orienter vers les métiers de l'assurance.

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## **PRÉ-REQUIS**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique.

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## **TARIFS ET FINANCEMENTS**

3343,00 €

Exonérés de TVA

## **CONTACT**

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)